

3326

Procès-verbal rectifié.

Vendredi 28 décembre 1945.

Echange de ressortissants
russes contre des ressortissants
suisses.

Département politique. V e r b a l .

Par lettres des 7 novembre et 6 décembre 1945, le département politique avait proposé au général-major Vikhoreff, chef de la délégation militaire russe à Berne, l'échange de six internés soviétiques en Suisse, condamnés par des tribunaux suisses à des peines d'emprisonnement pour des délits de droit commun, et d'un jeune aviateur soviétique, nommé Kotchetoff, contre cinq fonctionnaires diplomatiques et consulaires suisses déportés par les Russes et retenus dans des camps soviétiques dans l'URSS, à savoir Feller et Meier, de la légation de Suisse à Budapest, Brandenburg et Felber, du consulat de Suisse à Elbing, Bryner, agent consulaire suisse à Kharbine.

Le 28 décembre, le général-major Vikhoreff a fait savoir au département politique que le gouvernement soviétique acceptait la proposition suisse à la condition que le citoyen soviétique Novikoff, ingénieur, interné en Suisse et recherché par Moscou pour un délit militaire et politique, soit compris dans l'échange.

Le Conseil fédéral

d é c i d e

- a) d'accepter la contre-proposition russe, d'approuver l'échange dont il s'agit et d'autoriser l'extradition de Novikoff.
- b) d'admettre que les citoyens soviétiques soient remis au chef de la délégation russe, moyennant l'engagement formel que les cinq Suisses soient rapatriés incessamment.

Extrait du procès-verbal, pour exécution, au département de justice et police (division de police et ministère public), au département militaire (commissariat pour l'internement et l'hospitalisation, auditeur de l'armée), pour information, au département politique.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

(h. Oser)

